

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **18 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE RAMEAU DE SAPIN

## FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 18<sup>e</sup> ANNÉE

N° 4

JOURNAL D'ÉTUDE  
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 15 Octobre 1934.

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20  
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

*La terre, où nous vivons nous devient d'autant plus chère que nous sommes plus instruits de la vie qui ont vécue les générations précédentes.*  
Maurice Prou.

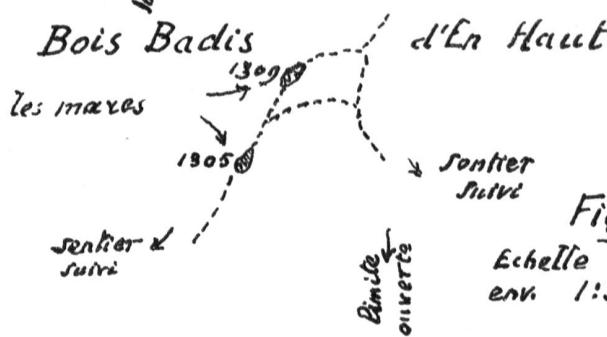
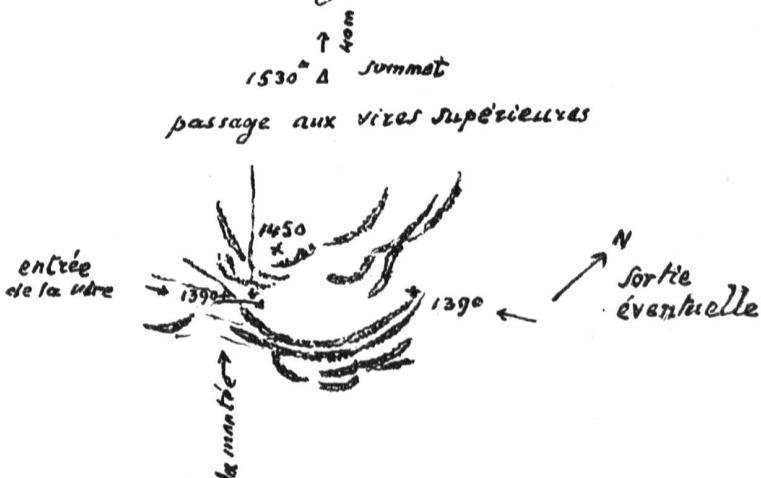
## HABITAT ET DÉPLACEMENTS DES SANGLIERS DANS LE JURA

PAR CHARLES EMERY.

Lors d'une reconnaissance, fin mai 1934, dans la région des rochers "Sous les Creux" situés au sud du sommet de la Dôle (Jura), nous avons découvert sous les surplombs de l'un des nombreux bancs de rochers de cette région une bauge de sangliers. Dès lors au cours de mes campagnes topographiques dans la région de la Dôle et plus tard à Champagne, sur Grandson (Jura) ou dans le Jura neuchâtelois j'ai suivi avec passion les allées-et venues de ces pachydermes, cherchant à suivre quelques traits de leurs mœurs.

Ces bancs de rochers "Sous les Creux" s'étagent sur 150 m. de niveau et mesurent de 6 à 12 m. de hauteur, ils sont séparés les uns des autres par des rives boisées ou

*La Vire „aux sangliers“ (la Dôle)*



gazonnée de 100 à 120 % de pente. Sa rive des sangliers aboutit à l'est dans un fourré de noisetiers et de petits foyards, à l'ouest on y accède par une pente d'éboulis gazonnée de 80 à 100 % de déclivité. Au point où la piste des sangliers atteint la rive des bauges, le banc de rocher est interrompu ce qui permet un accès relativement facile aux rives supérieures (fig 1).

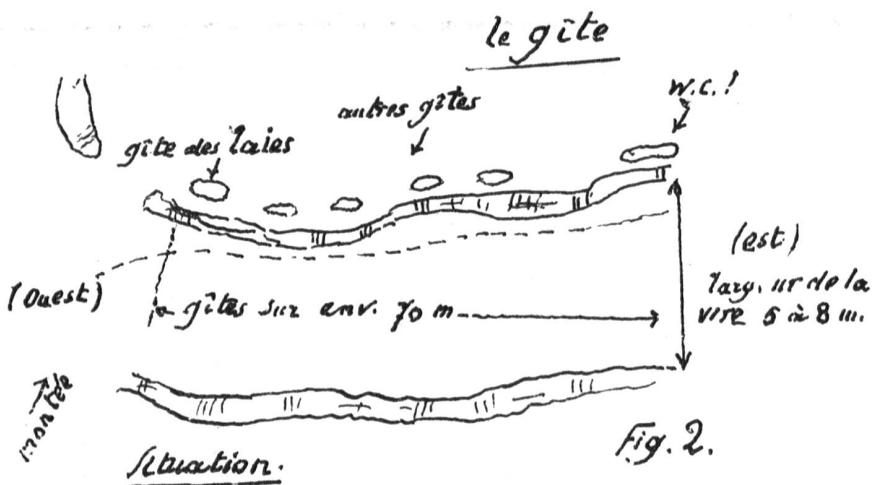
Sous le premier surplomb, non loin de ce point, une place a été aménagée avec une forte couche d'herbes sèches de 25 à 30 cm. d'épaisseur. C'est ici que gîtent les baies au moment de mettre bas; ce n'est que plus tard, après avoir découvert dans le Grand Bois de Champagne deux bauges<sup>(1)</sup> semblables, dont l'une présentait encore dans la couche d'herbes sèches quatre enfoncements très marqués, que j'ai compris l'utilité de cette première bauge. Puis sur environ 70 mètres vers l'est se succèdent une série d'autres bauges (fig 2). Sous les surplombs le terrain est bien nivelé et à plusieurs places il est excavé comme en forêt, mais moins profondément. Car en forêt le sanglier à l'endroit où il se couchera, le plus souvent au pied d'un tout jeune arbre (sapin, chêne, foyard ou autre), met la terre à nu, l'excave encore d'environ 5 cm. La place a un pourtour elliptique, allongé et forme une cuvette dont le fond est bombé. Enfin à une distance respectable de la dernière bauge habitée, une place nivelée, en partie envahie par des herbes, où sont creusés une quinzaine de trous circulaires de 20 cm de diamètre et de 15 à 20 cm. de profondeur. Au fond de ces trous il y a des excréments. Quelques-uns de ces trous ne sont plus employés, dans les autres les excréments datent de plusieurs périodes.

En regardant plus attentivement nous constaterons que cette bauge a été habitée l'an passé et probablement avant déjà. Tout au fond du trou les excréments sont secs, mais secs, puis plus haut ils sont recouverts d'une bonne couche de matissures blanches, l'hiver a passé là-dessus; enfin, des excréments récents datant d'un jour ou deux ou plus. J'ai dénommé cette place les "gîtes des sangliers" (fig 3).

A plusieurs reprises j'ai trouvé à quelque 15 ou

20 m. d'une bauge une telle installation, 1, 2 ou 3 trous, ceci notamment dans le Grand Bois de Champagne. Et sauf le 27 septembre 1928 où dans ce bois, alors que nous pénétrions dans un fourré d'où était sortie une bande de sangliers chassée par notre présence, je n'ai jamais trouvé de bauges salies par des excréments. Ce jour-là les bêtes sur le qui-vive depuis une demi-heure, se sont soulagées sur place même au bord de l'excavation avant de fuir.

A suivre.



(1) Demeure du sanglier.

# LA BAIE D'AUVERNIER <sup>(1)</sup>

1876-1930.

(SUITE)

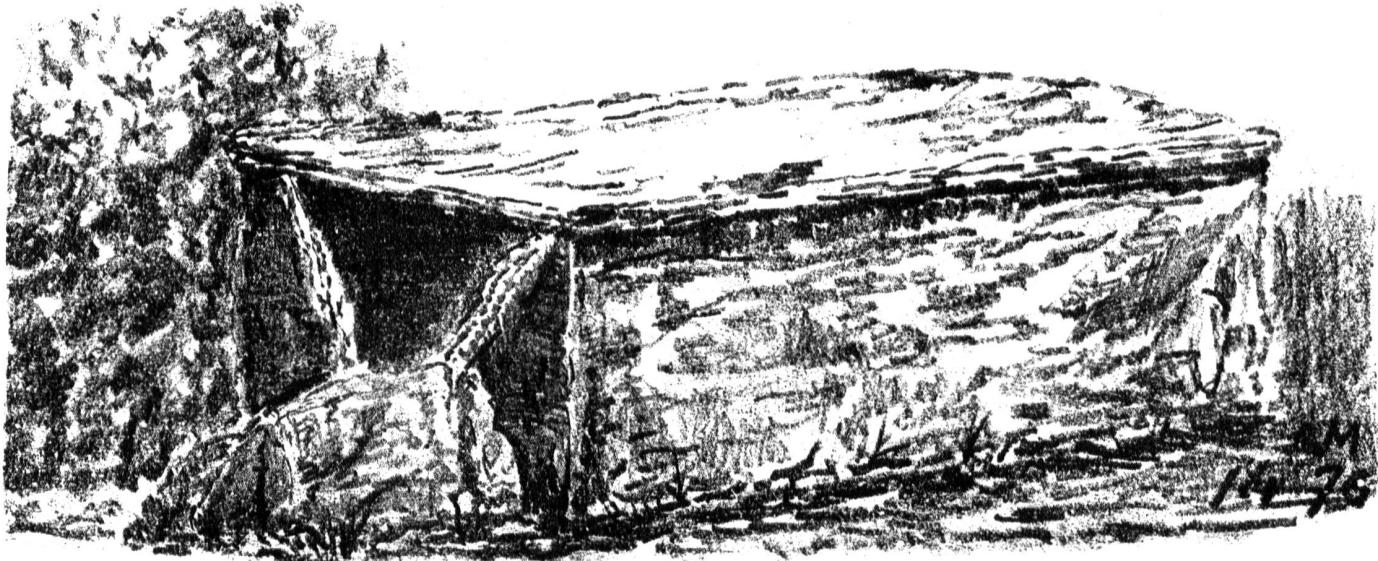
Le Musée scolaire de Colombier possède l'un des crânes sortis du tombeau, par les curieux et qui fut apporté à l'époque par un élève de l'École secondaire, habitant Auvernier.

En juillet 1876, les dalles formant la sépulture furent transportées, à Neuchâtel, sur la terrasse du Donjon, où le tombeau fut reconstitué. Il y resta jusqu'à ce que la construction du Musée des Beaux-Arts soit achevée; puis, ce monument préhistorique<sup>(2)</sup> fut définitivement transféré au pied de la façade est du nouveau bâtiment. Depuis les buissons nains qui l'entouraient ont, avec l'âge, pris du développement et aujourd'hui dissimulent partiellement cette sépulture aux yeux des intéressés et des passants.

Toute la terre provenant des travaux de creusement pour l'établissement du Bâtiment Riche fut transportée brouette après brouette de l'autre côté du chemin, où elle forma bientôt un monticule respectable à côté duquel, pendant des années, la municipalité de Colombier y faisait déverser les gadoues de cette localité.

Au premier printemps cette colline en miniature se couvrit d'une florile advenice, originale, où les plantes rudérales apparaissaient nombreuses. Les graines apportées par les coups de jaran trouvaient là un terrain favorable à leur développement, ainsi que les graines contenues dans les ordures ménagères, les balayuées amenées chaque samedi par une édilité prévoyante.

Des chardons acanthes ou ch. aux énes, dépassant 2 m. de hauteur, reconnaissables à la tige ailée, aux feuilles renversées d'un feutre grisâtre et armées de forts piquants, donnaient de nombreux capitules. En Septembre, lors de la maturité des graines, des chardonnerets, par centaines, rentraient y festoyer, détachant des gros capitules à l'involucro ventru les aigrettes soyeuses, qui débarrassées de leur graine, s'enlevaient dans l'air comme de petits météores argentés.



Tombeau lacustre de l'âge du Bronze -

La Saulneraie, près Auvernier. Février 1876.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 29.

(2) Dessin du "Tombeau préhistorique de la Saulneraie" Voir: jo. 32.

Cette poussée de végétation disparates s'accentuait chaque année, puis vint le moment où l'Ecole de l'Articulture d'Auvergne (créeé en 1888) régala le coin de terrain s'étendant du Chalet des Alées à la Yigne Ronde, pour y établir un champ de culture pour porte-greffes, planté d'arbres fruitiers.

Ce fut la fin du monticule et de son jardin botanique.

ÉNUMÉRATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES OBSERVÉES SUR CET AMAS DE TERRE PENDANT LES ANNÉES

1877 À 1882, ÉTÉ 1883, PRINTEMPS ET ÉTÉ 1885, 1886:

<i>Ficaria verna</i> L.	-	Ficairie renoncule.
<i>Ranunculus acris</i> L.	-	Renoncule aâcre.
" <i>repens</i> L.	-	" rampante.
" <i>bulbosus</i> L.	-	" bulbense.
<i>Papaver argemone</i> L.	-	Pavot argemone.
" <i>rhaeas</i> L.	-	" coquelicot.
<i>Chelidonium majus</i> L.	-	Grande éclaire.
<i>Fumaria officinalis</i> L.	-	Fumeterre officinale.
<i>Barbarea vulgaris</i> R.Br.	-	Barbare ou Herbe de Ste Barbe.
<i>Turritis glabra</i> L.	-	Tourette glabre.
<i>Sisymbrium officinale</i> Scop.	-	Sisymbrie officinale.
" <i>allicia</i> Scop.	-	" alliaire.
<i>Sinapis alba</i> L.	-	Moutarde blanche.
<i>Alyssum calycinum</i> L.	-	Alysson à calice persistant.
<i>Thlaspi arvense</i> L.	-	Tabouret des champs.
<i>Capsella Bursa Pastoris</i> Moench.	-	Bourse à pasteur.
<i>Raphanus raphanistrum</i> L.	-	Raifort sauvage.
<i>Viola canina</i> L.	-	Violette des chiens.
<i>Viola tricolor</i> L.	-	" tricolore ou pensée des champs.
<i>Reseda lutea</i> L.	-	Réséda jaune.
" <i>luteola</i> L.	-	" gaude.
<i>Polygala vulgaris</i> L.	-	Polygale laitier.
<i>Saponaria officinalis</i> L.	-	Saponaire.
<i>Silene nutans</i> L.	-	Silène penché.
" <i>inflata</i> Sm.	-	" enflé.
<i>Holostium umbellatum</i> L.	-	Holostée en ombelle.
<i>Stellaria media</i> Hill.	-	Mouron blanc des oiseaux.
<i>Cerastium arvense</i> L.	-	Céraiste des champs.
<i>Linum catharticum</i> L.	-	Lin purgatif.
<i>Malva vulgaris</i> Fries.	-	Petite mauve.
<i>Hypoxis perforatum</i> L.	-	Hypoxis ou Herbe-aux-piqures.
" <i>quadriangulum</i> L.	-	" à quatre angles.
<i>Geranium pyrenaicum</i> L.	-	Géranium des Pyrénées.
" <i>columbinum</i> L.	-	" pied de pigeon.
" <i>rotundifolium</i> L.	-	" à feuilles rondes.
" <i>molle</i> L.	-	" mou.
" <i>Robertianum</i> L.	-	" herbe à Robert.

<i>Erodium cicutarium</i> L.	=	<i>Erodium bec-de-grue.</i>
<i>Medicago sativa</i> L.	=	Suzerne cultivée.
" <i>Lupulina</i> L.	=	" <i>Lupuline ou mignonnette.</i>
<i>Melilotus alba</i> Desv.	=	<i>Métilot blanc (à fl. blanches).</i>
" <i>officinalis</i> Desv.	=	" <i>officinal (à fl. jaunes).</i>
<i>Trifolium pratense</i> L.	=	Trefle commun.
" <i>repens</i> L.	=	" <i>rampant.</i>
" <i>procumbens</i> L.	=	" <i>couche.</i>
<i>Sotis corniculatus</i> L.	=	<i>Sotier corniculé.</i>
<i>Coronilla varia</i> L.	=	<i>Coronille variée.</i>
<i>Onobrychys sativa</i> L.	=	Esparrette ou Sainfoin.
<i>Hippocratea comosa</i> L.	=	<i>Hippocrépide fer à cheval.</i>
<i>Vicia cracca</i> L.	=	<i>Vesce multiflore.</i>
<i>Rubus caesius</i> L.	=	Ronce bleue.
<i>Potentilla tormentilla</i> L.	=	<i>Potentille tormentille.</i>
" <i>auséma</i> L.	=	" <i>auséme ou Argentine.</i>
<i>Epilobium angustifolium</i> L.	=	<i>Epilobe osier-fleurie.</i>
<i>Heracleum spondylium</i> L.	=	Berce ou Fausse-Brance-Etreinte.
<i>Anthriscus sylvestris</i> L.	=	<i>Anthrisque ou persil d'Ane.</i>
<i>Aegopodium podagraria</i> L.	=	Herbe aux goutteux.
<i>Sherardia arvensis</i> L.	=	<i>Sherardie des champs.</i>
<i>Asperula cynanchica</i> L.	=	Herbe à l'esquinancie.
<i>Galium cruciatum</i> Scop.	=	Gaillet croisette.
" <i>aparine</i> L.	=	" <i>gratteron.</i>
<i>Valerianella olitoria</i> Poll.	=	Mâche, dancette, rampon.
<i>Dipsacus sylvestris</i> L.	=	Cardère sauvage.
" <i>fullonum</i> Mill.	=	Chardon-à-poulon.
<i>Knautia arvensis</i> L'oult	=	<i>Knautie des champs.</i>
<i>Fusilago farfara</i> L.	=	<i>Fusilage pas d'âne, Faconnel.</i>
<i>Petasites officinalis</i> Moench	=	<i>Pétasite, Herbe aux teigneux.</i>
<i>Bellis perennis</i> L.	=	<i>Petite Marguerite, Pâquerette.</i>
<i>Achillea millefolium</i> L.	=	<i>Achillée millefeuille, Herbe au charpentier.</i>
<i>Artemisia vulgaris</i> L.	=	<i>Artémise Herbe de Saint-Jean.</i>
<i>Senecio vulgaris</i> L.	=	<i>Senèçon.</i>
<i>Carduus crispus</i> L.	=	Chardon crépu.
" <i>nutans</i> L.	=	" <i>penché.</i>
<i>Onopordon acanthium</i> L.	=	<i>Onopordon acanthe.</i>
<i>Carlina vulgaris</i> L.	=	Carlina commune.
<i>Lappa minor</i> Desv.	=	<i>Bardane glaucon.</i>
<i>Centaurea jacea</i> L.	=	<i>Centaurée jacée.</i>
" <i>nigra</i> L.	=	" <i>noire.</i>
" <i>scabiosa</i> L.	=	" <i>scabiouse.</i>
<i>Cichorium intybus</i> L.	=	<i>Chicorée sauvage.</i>

<i>Taraxacum officinale</i> Higg	=	Pissenlit.
<i>Sonchus oleraceus</i> L	=	Laïeron.
<i>Crepis et Hieracium</i>	=	Océpides, Epervières (non déterminées).
<i>Xanthium strumarium</i> L	=	Sampounde glouteron.
<i>Campanula rapunculoides</i> L	=	Campanule fanose - raiponce.
<i>Convolvulus sepium</i> L	=	Grand liseron des haies.
" <i>arvense</i> L	=	Liseron des champs.
<i>Cuscuta europaea</i> L	=	Cuscite (sur les orties).
<i>Borago officinalis</i> L	=	Bourrache.
<i>Sympphytum officinale</i> L	=	Grande consoude
<i>Echium vulgare</i> L	=	Hipérine.
<i>Mrysotis intermedia</i> L	=	Mrysote intermédiaire.
<i>Solanum nigrum</i> Link	=	Marelle noire.
<i>Verbascum nigrum</i> L	=	Molène noire.
" <i>thapsoides</i> L	=	" blanche.
" <i>lychnitis</i> L	=	" lychnite
<i>Scrophularia nodosa</i> L	=	Scrofulaire, Herbe aux écornelles.
<i>Sinapis vulgaris</i> Willd	=	Sinaise commune.
" <i>minor</i> Desf.	=	" naine.
<i>Veronica teucrium</i> L	=	Veronique bâtarde.
" <i>chamaedrys</i> L	=	" Petit-chêne.
<i>Salvia pratensis</i> L	=	Sauge des prés, Toute-bonne
<i>Calamintha acinos</i> Clav.	=	Calament des champs.
<i>Hedera cataria</i> L	=	Chataire ou Herbe aux chats.
<i>Glechoma hederacea</i> L	=	Ériére terrestre.
<i>Lamium amplexicaule</i> L	=	Lamier embrassant.
" <i>album</i> L	=	" blanc.
<i>Marrubium vulgare</i> L	=	Marrube blanc.
<i>Ballota nigra</i> L	=	Ballotte noire.
<i>Prunella vulgaris</i> L	=	Brunelle commune.
<i>Verbena officinalis</i> L	=	Verbine officinale, Herbe sacrée.
<i>Anagallis arvensis</i> L	=	Mauve des champs (fleurs rouges).
<i>Plantago major</i> L	=	Grand plantain.
" <i>lanceolata</i> L	=	Plantain lancéolé, Herbe à 5 coutures.
<i>Chenopodium hybridum</i> L	=	Ausérine hybride.
" <i>album</i> L	=	" blanche.
<i>Atriplex crispus</i> L	=	Patience crépue.
" <i>acetosa</i> L	=	Oscille des prés.
<i>Polygonum aviculare</i> L	=	Renoncée des petits oiseaux, Trainasse.
<i>Euphorbia helioscopia</i> L	=	Euphorbe réveille-matin.
<i>Mercuiialis annua</i> L	=	Mercuviale annuelle.
<i>Urtica dioica</i> L	=	Grande ortie.
<i>Cannabis sativa</i> L	=	Chanvre cultivé.

À suivre.

**FOUINE VOIEUSE.** Un agriculteur de Burtigny (Yonne), mettant en ordre sa grange, a trouvé dans le "solier" un nid de fouine avec deux petits, lesquels furent promptement mis à mort. Fait intéressant le nid abritait en outre 22 œufs de poule parfaitement intacts.

Comment la mère fouine avait-elle transporté ces œufs jusqu'au solier ?

Jmnx.

## SOURIS ET MOINEAU

Une souris longe un mur, un moineau l'aperçoit et se met à voler autour d'elle. Cette souris s'affole, hésite, recule avance, se glisse entre un poteau et le mur. Le moineau sans se lasser, bat des ailes, cherche à approcher Trotte-menu; un amusant jeu de cache-cache s'amorce autour du poteau, la souris cherche à s'évader tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, toujours poursuivie par le moineau qui fait des prodiges d'acrobatie pour l'atteindre. Tout à coup profitant d'un moment d'hésitation de son assaillant ailé, la souris force le passage et s'enfuit dans le jardin.

E. Meystre.

## OISEAUX MIGRATEURS <sup>(1)</sup>

(SUITE)

1934. Mi-Avril. - Un groupe de trois merles à collier est observé sur la Tourne (Ch. Perrin).

Mai. - 2, 4 & 7 observé 3 martinets noirs au sol, ces oiseaux se pauchassaient; 3, chant de la poussette babillard dans les pins de la plage (Colombier); - 15 entendu un hiriot ♂ poussant ses cris d'appel "tilhou, tiliou, tioutilihou", dans la fruterie du bas des Allées; id. les 20 mai, 2, 3 & 4 juin au même endroit (D<sup>r</sup> Ch. Roulet); - 28, le nombre des martinets a augmenté, mais est inférieur à celui des années précédentes. - Même observation pour les hirondelles rustiques et les hirondelles culs-blancs; les hirondelles de rivage ont abandonné la grisière de la Ferme Loeffel (val du Merdasson) et celle située à proximité de la gare de Boudrey, une autre colonie s'est établie, dans une nouvelle grisière ouverte à moins de 250 m. de la dite gare. Juin. Vers le 25, M<sup>g</sup>. J. Jacot-Guillarmad de St Blaise a observé sur l'îlot aux Mouettes, près du canal de la Thièle, des poussins, venant d'éclater, de la Sterne Pierre-Guin (Sterna h. Hirundo).

Juillet. - 9, observé un grand goéland leucophée devant Berrières; puis, un second individu devant l'embranchure du Seyon; - 12, 20 & 27, deux sujets survolent les rives de la baie d'Auerne, sans se soucier des très nombreux baigneurs criant et gesticulant. - Du 14 au 17, derniers chants du merle - 18-19 chant du pinson. - 20, à 20 h. dernière audition du cri des martinets. Août. 10, les hirlots ont quitté le bas des Allées de Colombier. - 12, un vol de cigognes a passé sur Givisiez (Fribourg) - 17 & 18, un groupe de 24 de ces migratrices a séjourné au bord des bois entre Baurnens et Bettens (dist. de Cossonay), près des sources de la Molombaz affluent de la Yenage, qui sort des marais de Beuvensens. - 18, dans la soirée nombreuses hirondelles culs-blancs, volant à l'altitude de Tablette (1253 m), près de la Tourne (prof M. W.); 20, à la fin de l'après-midi, nous observons, entre Saint-Aubin et Sauges, plusieurs centaines de ces mêmes hirondelles posées sur les fils aériens; 23, vers 17 h. une centaine de ces voyageuses sont posées sur les fils téléphoniques, l'ongeant le serger du Pontet (Colombier) de temps à autre quelques individus se détachent de là pour chasser les insectes.

Observ<sup>ts</sup>

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 27.

**VIPÈRE PÉLIADE.** Se 7 juin, à la fin de l'après-midi, M. Pierre Zmoos, de Combe-Dernier, près des Ponts-de-Martel, a capturé vivante une vipère péliade à la limite du Bois des Lattes, dans la tourbière de Fluma Grezet. La bête mesurait 60 cm de longueur, ce qui est une belle taille pour une vipère jurassienne. (Voir : "Rameau de Sapin" 1930, N° 2 : La Vipère péliade des Ponts-de-Martel, par Ad. Ischer.).

J.rrx.

## LE CHARANÇON DES NOISETTES

(*BALANINUM NUCUM*)



Ce Curculionide est le charançon-trompette de Geoffroy à cause du rostre de la femelle; mince et recourbé, égalant la moitié du corps qui a 6 mm de longueur, de couleur brun-rougeâtre, les élytres ont des marbrures cendrées. À la mi-juin la femelle est fécondée, à l'aide de son rostre elle perce la coque encore molle du fruit et pond un œuf dans la petite amande. Sa plaie occasionnée par ce travail devient invisible. Dès son éclosion la larve se nourrit de l'amande et vers l'automne à l'aide de ses mandibules, elle se fraye un passage à travers la coquille ligneuse, elle sort par cette ouverture et s'enfonce en terre pour accomplir sa nymphose. - C'est ce trou de sortie qui avait permis aux fourmis (Voir : "Rameau de Sapin" 1933, N° 2, p. 21 : Une fourmilière dans une noisette, par Th. Delachaux) de venir habiter la coquille vide.

M.

## A LA MONTAGNE.

A la fin de l'année 1932 nous nous trouvions au sommet de Tête de Rang. Un temps clair, une vue très nette, une température hors de saison nous avaient retenus là-haut jusqu'au soir. Ceux qui apprécient les attraits de la montagne dans ces moments-là, nous comprendront.

Tandis que le Plateau est submergé dans la brume, les sommets resplendissent de clarté et la couche de brouillard gris-uniforme semble rapprocher Alpes et Jura... La journée paraît alors trop courte, l'on ne peut tout admirer, car le soir tombe brusquement et l'air fraîchit.

Mais, ce soir-là, alors que le globe solaire rougissant s'enfonçait sous l'horizon; à l'opposé, derrière Chasseral, dans le crépuscule, montait la lune pleine, miroir immense semblant refléter seul toute l'incandescence du couchant. Spectacle étrange, si inattendu que l'on en oublierait certaines particularités pourtant intéressantes; ce moment de la pleine lune placant l'observateur à peu près sur la ligne idéale reliant les deux astres, lesquels à l'horizon paraissaient au même niveau et à la même distance apparente que celui-ci sur son sommet; l'Egasse, Tête de Rang, le Gros Taureau, cette lune en ascension droite et rapide opposée à un soleil qui s'était traîné paresseusement au-dessus de l'horizon le jour durant.

Il eut fallu pourvoir assister quelques heures plus tard à l'inversion du phénomène et voir un soleil conquérant prendre la revanche de sa défaite du soir précédent.

Le Locle, décembre 1932.

Ed. Jean Richard.

PARC NATIONAL SUISSE. Ses renseignements fournis par les Gardiens du Parc, disent que le nombre de ses habitants a augmenté de 1932 à 1933. La plus forte colonie de Bouquetins est celle de l'Albris, 69 sujets en 1932, puis celle du Val Choozza - Spöl avec 26 individus et enfin le nouveau groupe de Trupchum - Tantermozza, créé en juillet 1933, formé de 9 têtes. On espère que cette dernière harde fera la liaison avec les 2 autres groupements.

On compte encore: Bouquetins 1932, 21 - 1933, 35 Chevreuils 1932, 1310 - 1933, 1360  
cerfs " , 146 - " , 190 Chamois 500, région du Val Tantermozza

L.S.P.N.

## LES RAISINETS

Il est un fruit, modeste baie  
Que l'on retrouve dans tous jardins;  
Les raisinets, petits raisins  
Dont le rouge rif nous égale!

C'est un arbisseau robuste  
Le mal jamais ne l'attrape  
Il offre toujours ses belles grappes  
Un peu sures pour être juste.

Mais quelle exquise confiture  
Pour la gelée, ah! quel bon jus,  
Si profitable et c'est le plus  
Économique, je vous assure.

Groseilles à grappes, comme on doit dire  
Pour parler avec suffisance....  
J'aime "Raisinets" dès mon enfance  
Et cela doit bien nous suffire.

Dans ma jeunesse et ses merveilles!  
Nous les mangions très aigrelets  
Chère Grand'maman, tes raisinets!

Comme il fallait que tu surveilles!

C.G. Juin 1930